

a-t-il parlé à ton cœur, pour te retenir sur ce penchant ! Je ne sais si tu as écouté sa voix ; mais je sais qu'il s'est présenté souvent. L'invitais-tu, quand tu le fuyais ? l'appelais-tu, quand tu t'armais contre lui ? Cependant il est venu à toi par sa grâce ; il a frappé, il a appelé, et ainsi ne t'a-t-il pas prévenu et ne t'a-t-il pas aimé le premier ?

Mais, fidèles, j'en vois un autre qui ne court pas au péché ; il est déjà engagé dans sa servitude. Il s'abandonne aux blasphèmes, aux médisances et à l'impudicité. Il n'épargne ni le bien ni l'honneur des autres, pour satisfaire son ambition ; il ne respire que l'amour du monde. Jésus-Christ descendra-t-il dans cet abîme ? descendra-t-il dans cet enfer ? Autrefois il est allé aux enfers, mais il y était appelé par les cris et par les désirs des prophètes, qui soupiraient après sa venue. Ici on rejette ses inspirations, on le fuit, on lui fait la guerre. Il vient toutefois, il s'approche ; dans une fête, dans un jubilé, dans quelque sainte cérémonie, il fait sentir ses terreurs à une conscience criminelle, il l'excite intérieurement à la pénitence. Le pécheur fuit, et Dieu le presse ; il ne sent pas, et Dieu redouble ses coups pour réveiller cette âme endormie. N'est-ce pas là prévenir les hommes par un grand excès de miséricorde ?

Mais vous, ô justes, ô enfants de Dieu, je sais que vous aimez votre Père : est-ce vous qui l'avez aimé les premiers ? ne confessez-vous pas avec l'apôtre que « la charité a été répandue en vos cœurs par le Saint-Esprit qui vous est donné ? » et Dieu vous ferait-il un si beau présent, si avant que de le faire il ne vous aimait ? C'est donc lui qui nous prévient, n'en doutons pas ; c'est lui qui fait toutes les avances. Mais apprenez qu'il ne nous prévient qu'afin que nous le prévenions. Que dites-vous ? cela se peut-il ? Oui, fidèles, nous le pouvons. Écoutez le psalmiste qui nous y exhorte : « Prévenons sa face, » dit-il : *Præocupemus faciem ejus*¹. Que faut-il faire pour le prévenir ? Il y a deux attributs en Dieu qui regardent particulièrement les hommes, la miséricorde et la justice. On ne peut prévenir la miséricorde : au contraire, c'est elle qui prévient toujours ; mais elle ne nous prévient qu'afin que nous prévenions la justice. Tu ne dois pas ignorer, pécheur, que tes crimes t'amassent des trésors de colère. S'ils sont scandaleux, Dieu en fera justice devant tout le monde ; et quand même ils seraient cachés, Dieu les découvrira devant tout le monde. Préviens cette juste fureur : venge-les, et il ne les vengera pas ; découvre-les,

¹ Rom. v, 5.

² Ps. xciv, 2.

et il ne les découvrira pas : *Præveniamus faciem ejus in confessione*.

Je sais que confession en ce lieu veut dire louange, c'est-à-dire, confesser la grandeur de Dieu. Mais je ne croirai pas m'éloigner du sens naturel si je le fais servir à la pénitence. Car peut-on mieux confesser la grandeur de Dieu, que d'humilier le pécheur et le confondre devant sa face ? Donc, fidèles, confondons-nous devant Dieu, de peur qu'il ne nous confonde en ce jour terrible. Prévenons sa juste fureur par la confusion de nos crimes. Descendons au fond de nos consciences où nos ennemis sont cachés. Descendons-y le flambeau à une main, et le glaive à l'autre : le flambeau, pour rechercher nos péchés par un sérieux examen ; le glaive, pour les arracher jusqu'à la racine par une vive douleur. C'est ainsi que nous préviendrons la colère de ce grand Dieu, dont la miséricorde nous a prévénus. O Marie, miraculeusement dispensée, singulièrement séparée, miséricordieusement prévenue, secourez nos faiblesses par vos prières ; et obtenez-nous cette grâce, que nous prévenions tellement par la pénitence la vengeance qui nous poursuit, que nous soyons à la fin reçus dans ce royaume de paix éternelle avec le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.

TROISIÈME SERMON

POUR LA FÊTE

DE LA CONCEPTION DE LA STE VIERGE,

PRÊCHÉ A LA COUR.

Fondements de la dévotion à la Vierge, sa coopération à la sanctification des âmes. Règles qui doivent diriger l'exercice de cette dévotion. Dieu, principe et fin du culte que nous rendons à la Vierge et aux saints : les imiter pour leur plaire et se les rendre propices. Fausses dévotions qui déshonorent le christianisme ; illusions de la plupart des chrétiens.

Fecit mihi magna qui potens est.

Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses. Luc. I, 49.

Dans le dessein que je me propose de vous donner aujourd'hui une instruction chrétienne touchant la dévotion envers la Vierge bienheureuse, et de vous découvrir à fond les utilités infinies que vous en pouvez tirer, aussi bien que les divers abus qui en corrompent la pratique, j'entrerai d'abord en matière, et sans vous ennuyer par un long exorde je partagerai mon discours en deux parties. La première établira les solides et inébranlables fondements de cette dévotion. La seconde vous fera voir les règles invariables

qui doivent en diriger l'exercice. Cette doctrine nous servira à honorer chrétiennement la très-sainte Vierge, non-seulement dans la fête de sa conception, mais encore dans toutes celles que la sainte succession de l'année ecclésiastique ramène de temps en temps à la piété des fidèles. La conception de Marie, étant le premier moment dans lequel nous commençons de nous attacher à cette divine mère, pour de là l'accompagner persévéramment dans tous les mystères qui s'accomplissent en elle ; je veux tâcher de vous inspirer, dès ce premier pas, des sentiments convenables à la piété chrétienne, et de former vos dévotions sur les maximes de l'Évangile.

Ne me dites pas, chrétiens, que cette idée est trop générale et que vous attendiez quelque chose qui fût plus propre et plus convenable à une si grande solennité. L'utilité des enfants de Dieu est la loi suprême de la chaire ; et je vous accorderai sans peine que je pouvais prendre un sujet plus propre à la fête que nous célébrons, pourvu aussi que vous m'accordiez qu'il n'y en a point de plus salutaire ni de plus propre à l'instruction de ce royal auditoire. Écoutez donc attentivement ce que j'ai à vous exposer touchant la dévotion pour la sainte Vierge : voyez quel en est le fondement, et quel en est l'exercice.

PREMIER POINT.

« Personne, dit le saint apôtre¹, ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été mis, c'est-à-dire, Jésus-Christ. » Soit donc ce divin Sauveur le fondement immuable de notre dévotion pour la sainte Vierge ; parce qu'en effet tout le genre humain ne peut assez honorer cette vierge mère depuis qu'il a reçu Jésus-Christ par sa bienheureuse fécondité. Élevez vos esprits, mes frères, et considérez attentivement combien grande, combien éminente est la vocation de Marie, que Dieu a prédestinée avant tous les temps pour donner par elle Jésus-Christ au monde. Mais il faut encore ajouter que, Dieu l'ayant appelée à ce glorieux ministère, il ne veut pas qu'elle soit un simple canal d'une telle grâce, mais un instrument volontaire qui contribue à ce grand ouvrage, non-seulement par ses excellentes dispositions, mais encore par un mouvement de sa volonté. C'est pourquoi le Père éternel envoie un ange pour lui proposer le mystère, qui ne s'achèvera pas tant que Marie sera incertaine ; si bien que ce grand ouvrage de l'incarnation, qui tient depuis tant de siècles toute la nature en attente, lorsque Dieu est résolu de l'accomplir demeure encore en suspens, jusqu'à ce que la di-

vine Vierge y ait consenti : tant il a été nécessaire aux hommes que Marie ait désiré leur salut. Aussitôt qu'elle a donné ce consentement, les cieus sont ouverts, le Fils de Dieu est fait homme, et les hommes ont un Sauveur. La charité de Marie a donc été en quelque sorte la source féconde d'où la grâce a pris son cours, et s'est répandue avec abondance sur toute la nature humaine. Et comme dit saint Ambroise, et après lui saint Thomas, « c'est de ses bénites entrailles qu'est sorti avec abondance cet esprit de sainte ferveur qui, étant premièrement survenu en elle, a inondé toute la terre : » *Uterus Mariæ, Spiritu ferventi qui supervenit in eam replevit orbem terrarum, cum peperit Salvatorem*¹. « Elle a reçu, dit encore saint Thomas, une si grande plénitude de grâce, qu'elle est parvenue à une union très-intime avec l'auteur de la grâce, et a mérité de recevoir en elle celui qui est rempli de toutes les grâces : en l'enfantant elle a, en quelque manière, fait découler la grâce sur tous les hommes : » *Tantum gratiæ obtinuit plenitudinem, ut esset propinquissima auctori gratiæ ; ita quod eum qui est plenus omni gratiæ, in se reciperet, et eum pariendo, quodammodo gratiam ad omnes derivaret*².

Il a donc fallu, chrétiens, que Marie ait concouru, par sa charité, à donner au monde son libérateur. Comme cette vérité est connue, je ne m'étends pas à vous l'expliquer ; mais je ne vous tairai pas une conséquence que peut-être vous n'avez pas assez méditée : c'est que Dieu, ayant une fois voulu nous donner Jésus-Christ par la sainte Vierge, cet ordre ne se change plus ; et « les dons de Dieu sont sans repentance³. » Il est et sera toujours véritable, qu'ayant reçu par elle une fois le principe universel de la grâce, nous en recevons encore, par son entremise, les diverses applications dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne. Sa charité maternelle ayant tant contribué à notre salut dans le mystère de l'incarnation, qui est le principe universel de la grâce, elle y contribuera éternellement dans toutes les autres opérations, qui n'en sont que des dépendances.

La théologie reconnaît trois opérations principales de la grâce de Jésus-Christ. Dieu nous appelle ; Dieu nous justifie ; Dieu nous donne la persévérance. La vocation, c'est le premier pas ; la justification fait notre progrès ; la persévérance conclut le voyage, et unit dans la patrie, ce qui ne se trouve pas sur la terre, le repos et la gloire.

¹ S. Ambr. de Inst. Virg. cap. xii, t. II, col. 267.

² S. Th. III part. Quæst. xxvii, Art. v, ad. I.

³ Rom. xi, 29.

¹ I. Cor. III, 11.

Vous savez qu'en ces trois états l'influence de Jésus-Christ nous est nécessaire ; mais il faut vous faire voir, par les Écritures, que la charité de Marie est associée à ces trois ouvrages : et peut-être ne croyez-vous pas que ces vérités soient si claires dans l'Évangile que j'espère de les y montrer en peu de paroles.

La grâce de la vocation nous est figurée par la soudaine illumination que reçoit le saint Précurseur dans les entrailles de sa mère. Considérez ce miracle ; vous y verrez une image des pécheurs que la grâce appelle. Jean est ici dans l'obscurité des entrailles maternelles : où êtes-vous, ô pécheurs ? dans quelle nuit ! dans quelles ténèbres ! Jean ne peut ni voir ni entendre : pécheurs, quelle surdité semblable à la vôtre, et quel aveuglement pareil ; puisque le ciel tonne en vain sur vous par tant de menaces terribles, et que la vérité elle-même, qui vous luit si manifestement dans l'Évangile, n'est pas capable de vous éclairer ? Jésus vient à Jean sans qu'il y pense ; il le prévient, il parle à son cœur, il éveille et il attire ce cœur endormi, et auparavant insensible : pensiez-vous à Dieu, ô pécheurs, quand il a été vous émouvoir par une secrète touche de son Saint-Esprit ? Dans ces ténèbres où vous vous cachez, quelle soudaine lumière vous a paru tout à coup comme un éclair ! quel nouvel instinct a touché vos cœurs ! Vous ne le cherchiez pas, et il vous appelait à la pénitence. [C'est lui qui inspire ces] dégoûts secrets, ces amertumes cachées, qui vous font regretter la paix et vous rappellent à la pénitence. Vous fuyiez, et il a bien su vous trouver. Mais s'il nous montre dans le tressaillement de saint Jean l'image des pécheurs prévenus, il nous fait voir aussi que Marie concourt avec lui à ce grand ouvrage. Si Jean-Baptiste ainsi prévenu semble s'efforcer pour sortir de la prison qui l'enserme, c'est à la voix de Marie qu'il est excité : « Votre voix n'a pas plutôt frappé mon oreille lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein ». « C'est Marie, dit saint Ambroise, qui a élevé Jean-Baptiste au-dessus de la nature ; et cet enfant, touché de sa voix, avant que d'avoir respiré l'air, a attiré l'esprit de la piété : » *Levavit (Maria) Joannem in utero constitutum, qui ad vocem ejus exsiliavit... prius sensu devotionis quam spiritu infusione vitalis animatus* ². Et selon le même saint Ambroise, « la grâce dont Marie fut remplie était si grande, qu'elle ne conservait pas seulement en elle le don de la virginité, mais qu'elle conférerait encore à ceux qu'elle visitait

¹ Luc. I, 44.

² De inst. Virg. cap. XIII, t. II, col. 267.

« la marque de l'innocence ; » *Cujus tanta gratia, ut non solum in se virginitatis gratiam reservaret; sed etiam his quos viseret, integritatis insigne conferret...* « C'est à sa voix que l'enfant tressaille dans le sein de sa mère, obéissant avant que d'être engendré. Il n'est pas étonnant qu'il ait persévéré dans une intégrité parfaite, lui que la mère du Sauveur oignit pendant trois mois comme de l'huile de sa présence et du parfum de sa pureté ? » *Ad vocem Mariae exultavit infantulus, obsecutus antequam genitus. Nec immerito mansit integer corpore, quem oleo quodam suae praesentiae et integritatis unguento, Domini mater exercuit* ¹.

La justification est représentée dans les noces de Cana en la personne des apôtres. Car écoutez les paroles de l'évangéliste : Jésus changea l'eau en vin. « Ce fut là le premier des miracles de Jésus, qui fut fait à Cana en Galilée ; et il fit paraître sa gloire ; et ses disciples crurent en lui ». Les apôtres étaient déjà appelés, mais ils ne croyaient pas encore assez vivement pour être justifiés. Vous savez que la justification est attribuée à la foi ³ ; non qu'elle suffise toute seule, mais parce qu'elle est le premier principe, et, comme dit le saint concile de Trente ⁴, « la racine de toute grâce ». Ainsi le texte sacré ne pouvait nous exprimer en termes plus clairs la grâce justificante ; mais il ne pouvait non plus nous mieux expliquer la part qu'a eue la divine Vierge à ce merveilleux ouvrage.

Car qui ne sait que ce grand miracle, sur lequel a été fondée la foi des apôtres, fut l'effet de la charité et des prières de Marie ? Lorsqu'elle demanda cette grâce, il semble qu'elle ait été rebutée. « Femme, lui dit le Sauveur, qu'y a-t-il entre vous et moi ? mon heure n'est pas encore venue ». Quoique ces paroles paraissent rudes, et qu'elles aient un air de refus bien sec, Marie ne se croit pas refusée. Elle connaît les délais miséricordieux, les favorables refus, les fuites mystérieuses de l'époux sacré. Elle sait tous les secrets par lesquels son amour ingénieux éprouve les âmes fidèles, et sait qu'il nous rebute souvent afin que nous apprenions à emporter par l'humilité, et par une confiance persévérante, ce que la première demande n'a pas obtenu. Marie ne fut pas trompée dans son attente. Que ne peut obtenir une telle mère à qui son fils accorde tout, lors même qu'il semble qu'il la traite le plus rudement ? et que ne lui donnera-t-il pas, quand l'heure sera venue de la glorifier avec

¹ De inst. Virg. cap. VII, col. 261, 262.

² Joan. II, II.

³ Rom. IV, 5.

⁴ Sess. VI, cap. 8.

⁵ Joan. II, 4.

lui par toute la terre ; puisqu'il avance en sa faveur, comme dit saint Jean-Chrysostôme ¹, l'heure qu'il avait résolue ? Jésus, qui semblait l'avoir refusée, fait néanmoins ce qu'elle demande.

Mais, messieurs, qui n'admira que Jésus n'ait voulu faire son premier miracle qu'à la prière de la sainte Vierge ? ce miracle en cela diffère des autres : miracle pour une chose non nécessaire. Quelle grande nécessité qu'il y eût du vin dans ce banquet ? Marie le désire, c'est assez. Qui ne sera étonné de voir qu'elle n'intervient que dans celui-ci, qui est suivi aussitôt d'une image si expresse de la justification des pécheurs ? cela s'est-il fait par une rencontre fortuite ? Ou plutôt ne voyez-vous pas que le Saint-Esprit a eu dessein de nous faire entendre, ce que remarque saint Augustin en interprétant ce mystère, que « la vierge incomparable, étant mère de notre chef, selon la chair, a dû être selon l'esprit la mère de tous ses membres, en coopérant par sa charité à la naissance spirituelle des enfants de Dieu, » *carne mater capituli nostri, spiritu mater membrorum ejus, quia cooperata est charitate ut filii Dei nascerentur in Ecclesia* ² ? Vous voyez que nous entendons ce mystère comme l'ont entendu, dès les premiers siècles, ceux qui ont traité avant nous les Écritures divines. Mais, mes frères, ce n'est pas assez qu'elle contribue à la naissance des enfants de Dieu ; voyons la part que Jésus lui donne dans leur fidèle persévérance.

Paraissez donc, enfants de miséricorde et de grâce, d'adoption et de prédestination éternelle, fidèles compagnons du sauveur Jésus, qui persévérez avec lui jusqu'à la fin ; accourez à la sainte Vierge, et venez vous ranger avec les autres sous les ailes de sa charité maternelle. Chrétiens, je les vois paraître, et le disciple chéri de notre Sauveur nous les représente au Calvaire. Puisqu'il suit avec Marie Jésus-Christ jusqu'à la croix, pendant que les autres disciples prennent la fuite ; puisqu'il s'attache constamment à ce bois mystique, qu'il vient généreusement mourir avec lui, il est la figure des fidèles persévérants, et vous voyez aussi que Jésus-Christ le donne à sa Mère : « Femme, lui dit-il, voilà votre fils ». « Elle est, dit saint Ambroise, confiée à Jean l'évangéliste, qui ne connaît point le mariage. Aussi je ne m'étonne pas qu'il nous ait révélé plus de mystères que tous les autres, lui à qui le trésor des secrets célestes était toujours ouvert : » *Eademque postea Joanni evangelistae est tradita*

¹ In Joan. Hom. XXII, t. VIII, p. 127.

² De sancta. Virg. n° 8, t. VI, col. 343.

³ Joan. XIX, 26.

confugium nescienti. Unde non miror praeteris locutum mysteria divina, cui praesto erat aula caelestium sacramentorum ¹. Chrétiens, j'ai tenu parole. Ceux qui savent considérer combien l'Écriture est mystérieuse, connaîtront, par ces trois exemples, que Marie est par ses pieuses intercessions la mère des appelés, des justifiés, des persévérants ; et que sa charité féconde est un instrument général des opérations de la grâce. Par conséquent réjouissons-nous de sa conception bienheureuse ; le ciel nous forme aujourd'hui une protectrice ². Car quelle autre peut parler pour nous, plus utilement que cette divine mère ? C'est à elle qu'il appartient de parler au cœur de son fils, où elle trouve une si fidèle correspondance. Les sentiments de la nature sont relevés et perfectionnés, mais non éteints dans la gloire ; ainsi elle ne craindra pas d'être refusée. « L'amour du fils parle pour les vœux de la mère, la nature elle-même le sollicite en sa faveur : on cède facilement aux prières, quand on est déjà gagné par son amour même : » *Affectus ipse pro te orat, natura ipsa tibi postulat..... cito annuunt qui suo ipsi amore superantur* ³.

Par conséquent, mes frères, nous avons appuyé la dévotion envers la Vierge bienheureuse, sur un fondement solide et inébranlable. Puisqu'elle est si bien fondée, anathème à qui la nie, et ôte aux chrétiens un si grand secours. Anathème à qui la diminue, il affaiblit les sentiments de la piété. Dirai-je anathème à qui en abuse ? Non, mes frères, ils sont enfants de l'Église ; soumis à ses décrets, quoique ignorants de ses maximes : ne les soumettons pas à nos anathèmes, mais instruisons-les de ses règles. Car quel serait notre aveuglement, si, après avoir posé un fondement si solide, nous bâtissions dessus de vaines et superstitieuses pratiques ? Après donc que nous avons fondé nos dévotions, apprenons à les rectifier, et réglons-en l'exercice par les maximes de l'Église. Je vous dirai, chrétiens,

¹ S. Ambr. de Inst. Virg. cap. VII, t. II, col. 262.

² Je veux croire avec vous, messieurs, qu'elle n'a jamais eu de péché, elle qui, comme dit Pierre Chrysologue, était engagée au sauveur Jésus, et marquée pour lui par le Saint-Esprit, dès le premier moment de son être. *Provolat ad sponsam festinus interpres, ut humanae desponsionis arceat et suspendat effectum; neque auferat ab Joseph virginem, sed reddat Christo cui est pignorat cum fieret. Petr. Chrysol. Serm. cxi, de Annuntiat.*

³ Nous avons cru devoir mettre en note ce passage, comme l'a fait D. Déforis, parce qu'en cet endroit, où il est placé dans le manuscrit, il interrompt le fil du discours, et ne se lie point avec ce qui suit. Il faut cependant observer que le latin n'est pas dans le corps du sermon, mais à la marge. (*Édit. de Versailles.*)

⁴ Salv. Ep. IV, p. 199.

en peu de paroles, quel culte nous devons à Dieu, à la sainte Vierge, à tous les esprits bienheureux; et c'est ma seconde partie.

SECOND POINT.

La règle fondamentale de l'honneur que nous rendons à la sainte Vierge et aux bienheureux esprits, c'est que nous le devons rapporter tout entier à Dieu et à notre salut éternel. Car s'il n'était rapporté à Dieu, ce serait un acte purement humain, et non un acte de religion : et nous savons que les saints, étant pleins de Dieu et de sa gloire, ne reçoivent pas des civilités purement humaines. La religion nous unit à Dieu; c'est de là qu'elle prend son nom, comme dit saint Augustin, et c'est par là qu'elle est définie : *Religio, quod nos religet omnipotenti Deo*¹. Ainsi toute notre dévotion pour la sainte Vierge est inutile et superstitieuse, si elle ne nous conduit à Dieu pour le posséder éternellement, et jouir de l'héritage céleste. Voilà la règle générale du culte religieux, c'est qu'il dérive de Dieu, et qu'il y retourne en se répandant sur ses saints, sans se séparer de lui.

Mais, pour descendre à des instructions plus particulières, je remarquerai quelques différences entre le culte des chrétiens et celui des idolâtres; et quoiqu'il semble peu nécessaire de combattre les anciennes erreurs de l'idolâtrie, dans cette grande lumière du christianisme, toutefois la vérité paraîtra plus claire par cette opposition. Donc, mes frères, pour toucher d'abord le principe de tout le mal; les anciens ne connaissant pas la force du nom de Dieu, qui ne conserve sa grandeur et sa majesté que dans l'unité seule, ont divisé la divinité par ses attributs et par ses fonctions différentes, et ensuite par les éléments et les autres parties du monde, dont ils ont fait un partage entre les aînés et les cadets comme d'une terre et d'un héritage : le ciel comme le plus noble et le principal domicile étant demeuré à leur Jupiter, et le reste étant échu à ses frères et à sa sœur, comme si la possession du monde pouvait être séparée en lots, et n'était pas solidaire et indivisible; ou que Dieu eût été obligé d'aliéner son domaine, et d'en laisser à d'autres le gouvernement et la jouissance. Après qu'on eut commencé de violer la sainte unité de Dieu par l'injurieuse communication de ce nom incommunicable, on en vint successivement à une multiplication sans ordre et sans bornes, jusqu'à reléguer plusieurs dieux aux foyers, aux cheminées et aux écuries, ainsi que saint Augustin le reproche aux Romains et aux Grecs. On

¹ De Ver. Rel. n° 113, t. I, col. 788. De Civit. Dei. lib. X, cap. III, t. VII, col. 240.

en mit trois à la seule porte; et « au lieu, dit ce « saint évêque, qu'un seul homme suffit pour « garder la porte d'une maison, les Grecs ont « voulu qu'il y eût trois dieux : » *Unum quisque domui sue ponit ostiarium; et quia homo est, omnino sufficit : tres deos isti posuerunt*². A quel dessein tant de dieux, sinon pour déshonorer ce grand nom et en avilir la majesté? Ne pensez pas, chrétiens, que ce soit une inutile curiosité qui me fasse remarquer ces choses. Considérez combien le genre humain, qui a pu donner créance durant tant de siècles à ces erreurs insensées, était livré avant Jésus-Christ à la puissance des ténèbres; et de quel prodigieux aveuglement nous a tirés le Sauveur, par la lumière de son Évangile. « Rendons grâces à Dieu pour son « ineffable don : » *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus*³.

Pour nous, nous n'adorons qu'un seul Dieu tout-puissant, créateur et dispensateur de toutes choses, au nom duquel nous avons été consacrés par le saint baptême (ô grâce mal conservée! ô foi violée trop facilement!) et en qui seul nous reconnaissons une souveraineté absolue, une bonté sans mesure, et la plénitude de l'être. Nous honorons les saints et la bienheureuse Vierge, non par un culte de servitude et de sujétion (car nous sommes libres pour tout autre, et ne sommes assujettis qu'à Dieu seul dans l'ordre de la religion); mais « nous les honorons, dit saint « Ambroise⁴, d'un honneur de charité et de société fraternelle : » *Honoramus eos charitate, non servitute*, comme dit saint Augustin⁵; et nous révérons en eux les miracles de la main du Très-Haut, la communication de sa grâce, l'épanchement de sa gloire, et la sainte et glorieuse dépendance par laquelle ils demeurent éternellement assujettis à ce premier être, auquel seul nous rapportons tout notre culte comme au seul principe de tout notre bien, et au terme unique de tous nos désirs. Ne soyons donc pas de ceux qui pensent diminuer la gloire de Dieu et de Jésus-Christ, quand ils prennent de hauts sentiments de la sainte Vierge et des saints.

Telle est la vaine appréhension des ennemis de l'Église. Mais, certes, c'est attribuer à Dieu une faiblesse déplorable que de le rendre jaloux de ses propres dons et des lumières qu'il répand sur ses créatures : car que sont les saints et la sainte Vierge, que l'ouvrage de sa main et de sa grâce? Si le soleil était animé, il n'aurait point de ja-

² De Ver. Rel. n° 113, t. I, col. 788. De Civit. Dei. lib. IV, cap. VIII, t. VII, col. 94.

³ II. Cor. IX, 15.

⁴ Lib. de Vid. tom. II, col. 200.

⁵ De Ver. Relig. n° 110, t. I, col. 787, lib. XXI, cont. Faust. t. VIII, col. 347.

lousie en voyant « la lune qui préside à la nuit, » comme dit Moïse¹, par une lumière si claire, parce que toute sa clarté dérive de lui; et que c'est lui-même qui nous luit et qui nous éclaire, par la réflexion de ses rayons. Quelque haute perfection que nous reconnaissons en Marie, Jésus-Christ pourrait-il en être jaloux, puisque c'est de lui qu'elle est découlée, et que c'est à sa seule gloire qu'elle se rapporte? C'est une erreur misérable. Mais ils sont beaucoup plus dignes de compassion lorsqu'ils nous accusent d'idolâtrie dans la pureté de notre culte, et qu'ils en accusent avec nous les Ambroise, les Augustin et les Chrysostôme, dont ils confessent eux-mêmes, je n'impose pas, que nous suivons la doctrine, la pratique et les exemples. Il ne faut pas que des reproches si déraisonnables, qu'ils font avec tant d'aigreur à l'Église catholique, nous aigrissent nous-mêmes contre eux; mais qu'ils nous fassent déplorer les excès où sont emportés les esprits opiniâtres et contredisants, et nous inspirent, par la charité, un désir sincère de les ramener et de les instruire.

Comme nous n'avons qu'un seul Dieu, aussi n'avons-nous qu'un médiateur universel; et c'est celui qui nous a sauvés par son sang. Quelques philosophes païens estimaient que la nature divine était inaccessible aux mortels, qu'elle ne se mêlait pas immédiatement et par elle-même dans les affaires humaines, où sa pureté, disaient-ils, se serait souillée; et que, ne voulant pas que des créatures si faibles que nous pussent aborder son trône, elle avait disposé des médiateurs entre elle et nous, qu'ils appelaient pour cela des dieux mitoyens. Nous rejetons cette doctrine, puisque le Dieu que nous servons nous a créés de sa propre main à son image et ressemblance. Nous croyons qu'il nous avait faits dans notre première institution pour converser avec lui; et si nous sommes exclus de sa bienheureuse présence et d'une si douce communication, c'est parce que nous sommes devenus pécheurs. Le sang de Jésus-Christ nous a réconciliés, et ce n'est qu'au nom de Jésus que nous pouvons désormais approcher de Dieu. C'est en ce nom que nous prions pour nous-mêmes; c'est en ce nom que nous prions pour tous les fidèles : et Dieu, qui aime la charité et la concorde des frères, nous écoute favorablement les uns pour les autres. Ainsi nous ne doutons pas que les saints, qui règnent avec Jésus-Christ, ne soient des intercesseurs agréables, qui s'intéressent pour nous. Parce que nous sommes chers à Dieu, tous ceux qui sont avec Dieu sont des nôtres : oui, tous les esprits bien-

¹ Genes. I, 16.

heureux sont nos amis et nos frères; nous leur parlons avec confiance, et, quoiqu'ils ne paraissent pas à nos yeux, notre foi nous les rend présents : leur charité aussi en même temps nous les rend propices, et ils concourent à tous les vœux que la piété nous inspire. Mais écoutez, chrétiens, « une doctrine plus utile et plus excellente : » *Adhuc excellentiorem viam vobis demonstro*². Les idolâtres adoraient des dieux coupables de mille crimes. On ne pouvait les honorer sans profanation, parce qu'on ne pouvait les imiter sans honte. Mais voici la règle du christianisme, que je vous prie de graver en votre mémoire. Le chrétien doit imiter tout ce qu'il honore : tout ce qui est l'objet de notre culte doit être le modèle de notre vie³.

Le psalmiste, après avoir témoigné son zèle contre les idoles muettes et insensibles que les païens adoraient, conclut enfin en ces termes : « Puissent leur ressembler ceux qui les servent « et qui mettent en elles leur confiance ! » *Similes eis fiant qui faciunt ea*⁴ ! Il voulait dire, messieurs, que l'homme se doit conformer à ce qu'il adore; et ainsi que les adorateurs des idoles méritent de devenir sourds et aveugles comme elles. Mais nous qui adorons un Dieu vivant, nous devons être vivants comme lui d'une véritable vie. Il faut que « nous soyons saints, parce que le « Dieu que nous servons est saint⁵. » Il faut que nous « soyons miséricordieux, parce que notre « Père céleste est miséricordieux⁶; » et que nous pardonnions comme il nous pardonne⁶. « [Il « fait lever] son soleil sur les bons et sur les « mauvais⁷; » nous [devons étendre de même] notre charité sur nos amis et sur nos ennemis. Il faut que nous « soyons des adorateurs spirituels, « et que nous adorions en esprit, parce que Dieu « est Esprit⁸. » Enfin « nous devons nous rendre « parfaits, dit le Fils de Dieu, parce que celui « que nous adorons est parfait⁹. »

Quand nous célébrons les saints, est-ce pour augmenter leur gloire? ils sont pleins, ils sont comblés : c'est pour nous inciter à les suivre. Ainsi, à proportion, quand nous les honorons pour l'amour de Dieu, nous nous engageons à les imiter. C'est le dessein de l'Église dans les fêtes qu'elle célèbre à leur honneur; et elle déclare son intention par cette belle prière : « O Seigneur ! « donnez-nous la grâce d'imiter ce que nous ho-

¹ I. Cor. XII, 31.

² S. Aug. de Civit. Dei, lib. VIII, cap. XVII, t. VII, col. 206.

³ Ps. CXXIII, 16.

⁴ Levit. XI, 44.

⁵ Luc. VI, 36.

⁶ Matth. VI, 14.

⁷ Ibid. V, 45.

⁸ Joan. V, 24.

⁹ Matth. V, 48.